

Lettre ouverte à celles et ceux qui ont choisi de gouverner les arts de la scène

Monsieur le Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), Rudy Demotte; Madame la vice-Présidente et Ministre de la Culture, Alda Greoli, dans les prochains jours, vous allez prendre des décisions essentielles pour les créateurs, artistes et techniciens artistiques en fixant définitivement les clauses de l'emploi artistique et de soutien aux créatrices, créateurs et artistes dans les contrats-programmes dédiés aux opérateurs des arts de la scène.

Nous craignons que ces décisions soient très éloignées des promesses qui nous ont été faites depuis 3 ans.

Depuis le début de la législature, il nous a été promis par la majorité PS-cdH qu'une attention toute particulière serait portée à nos situations devenues, en 15 ans, d'une extrême précarité. Il s'agissait «de remettre les artistes au centre».

Il s'agissait, selon la Ministre Greoli, que le décret des arts de la scène adopté l'an dernier ait pour «objectif principal d'accroître l'investissement dans la part de l'emploi artistique des opérateurs ainsi que de protéger directement les artistes et d'apporter des garanties quant à leur statut».

Nous vous avons cru, et nous avons espéré que ces engagements se réalisent dans une politique nouvelle, plus transparente, plus solidaire, plus humaine.

C'est donc avec une incompréhension et une colère croissantes que nous assistons à l'avortement de cette ambition sans comprendre qui en a décidé et pourquoi.

Votre promesse de négocier l'usage des moyens de la FWB pour garantir l'amélioration de la situation des travailleuses et travailleurs artistiques semble s'être subitement évaporée alors que s'approchent les élections locales.

Reprendre un simple cadastre

des propositions fixées par les opérateurs fait émerger trois constatations principales qui n'auraient

pas dû échapper à votre examen:

1. Plus les subsides demandés sont élevés, moins le taux d'emploi artistique est important;
2. Les professions artistiques supportent quasi seules la précarité de l'intermittence;
3. Les compagnies, vecteurs de création et d'emploi, sont toujours marginalisées.

Notre conviction est que d'autres contrats-programmes peuvent encore être négociés pour atteindre les objectifs annoncés comme des priorités du gouvernement.

Nous exigeons la négociation concertée au niveau du secteur de modèles de contrats-programmes dont l'objectif premier sera de faire croître les emplois artistiques ainsi

que les aides aux créateurs et compagnies porteuses de projets indispensables à la diversité et à l'attractivité du secteur des arts de la scène pour les différents publics.

Nous exigeons que le gouvernement éclaire ses décisions par la réalisation d'un pré-cadastre de l'emploi artistique indispensable pour évaluer les effets globaux des contrats-programmes envisagés.

LES MEMBRES SOLIDAIRES DE L'UNION DES ARTISTES ET DE LA SACD

La version intégrale de cette lettre ouverte ainsi que la liste des signataires sont consultables sur notre site lechu.be/opinions.

Nous exigeons que le gouvernement éclaire ses décisions par la réalisation d'un pré-cadastre de l'emploi artistique.